



LOUDA

VILLENEUVE SUR LOT ET VILLERÉAL

ZI de Prouxet - 15, Rue Gustave Eiffel - BP 29 - 82400 VALENCE D'AGEN

Tél. 05 53 40 16 40 - louda47@orange.fr

www.grouperlouda.fr

CARBURANTS - LUBRIFIANTS
ADBLUE - PELLETS
FOURNITURES INDUS. ET AGRI. - HYGIÈNE
ÉQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUELLE

A RAPPELER DANS TOUTE
CORRESPONDANCE

FACTURE : 180009
CLIENT : 0402418
DATE : 04/07/25

FACTURE

Numéro : 180009
Client : 0402418
Date : 04/07/25

EARL DE GOUNET

MR LAFAGEGOUNET

46250 ST CAPRAIS

NOTRE REF.	VOTRE REF	DESIGNATION	QUANTITE	PU NET HT	TOTAL HT
GNR+TR		2728 du 04/07/25 GAZOLE NON ROUTIER SUPERIEUR TAUX REDUIT	1001	0,6800	680.68

Dom. bancaire : BP OCCITANE

- IBAN : FR7617807008010012102524979

- BIC : CCBPFRPPTLS

REGLEMENT		ECHEANCE	H.T	680.68 €
RÉCEPT° FACTURE - Chèque		le 04/07/25	T.V.A	136.14 €
BASE H.T 680.68	TAUX 20%	MONTANT T.V.A. 136.14	NET A PAYER 816.82€ TTC	

Attention. Produit sous conditions d'emploi aux usages réglementés (arrêté du 10 novembre 2011). Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tout autre usage non spécialement autorisé. Le présent document doit être conservé pendant une période de TROIS ANS à la disposition des Douanes et Droits indirects. Réserve de propriété : les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet règlement de leur valeur. Pénalité de retard de paiement : majoration de quinze pour cent (15%) des sommes restant dues qui porteront intérêts aux taux de base bancaire augmentée cinq pour cent (5%). Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40euros sera appliquée. En cas de litige, le tribunal de commerce de MONTAUBAN sera le seul compétent.